

1. Introduction

Les conditions générales de vente détaillées ci-dessous régissent les relations contractuelles entre tout client de DG CONSULTING. Ces conditions générales de vente sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

DG CONSULTING peut être ponctuellement amené à modifier certaines des dispositions de ses conditions générales, aussi il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque achat. Nous considérons qu'en achetant par notre intermédiaire, vous acceptez sans réserve nos conditions générales de vente après les avoir lues.

Aucun courant d'affaires n'est nécessaire pour qu'il y ait agrégation.

2. Paiement et transfert de propriété

Nos factures sont payables à l'adresse du vendeur, au comptant, sans escompte sauf indications contraires au moment de la commande.

Nos traites ou quittances n'apportent ni novation ni dérogations à cette clause.

Toute facture non contestée par lettre recommandée dans les quinze jours de son envoi, entraîne son acceptation.

Les marchandises livrées demeurent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au plein acquittement par l'acheteur de toutes les créances qui résultent de la convention de vente.

En cas de non-paiement à leur échéance, les marchandises peuvent être reprises par le vendeur.

En cas de retard de paiement, le montant de la facture sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable de 15% avec un minimum de 38 € par facture à titre d'indemnité forfaitaire conventionnelle.

Les intérêts de retard comptent à raison de 12% l'an.

L'introduction d'une réclamation n'autorise jamais le client à retarder le paiement d'une facture arrivée à son échéance.

En cas de non-paiement ou retard important, nous nous réservons le droit de suspendre l'assistance que nous pourrions vous fournir pour toutes prestations de services, vente de matériel, location de services et ce d'une façon rétroactive ou présente.

En cas de contestation, les tribunaux de Liège restent seuls compétents.

3. Informations produits

Les photographies illustrant les produits, les fiches et données techniques et les descriptions des produits proviennent de nos partenaires et/ou fournisseurs.

Ces informations sont données à titre indicatif.

Si vous constatez une erreur merci de nous la signaler par courriel à cette adresse: info@dgc.be

4. Transport

Les marchandises voyagent au risque et péril du destinataire, même lorsque les prix sont établis franco gare ou domicile.

Les délais de livraison indiqués ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis. Nous n'en courons aucune responsabilité du chef de retard. Toutefois, si un défaut de livraison dans le chef de DG CONSULTING exclusivement était constaté, un intérêt de retard sera versé au client.

5. Prix affichés et tarifs

Les prix de vente indiqués sur le site Internet ou nos propositions commerciales sont en euros et toutes taxes comprises mais hors frais de livraison éventuelle.

Nous nous réservons le droit de modifier nos prix à tout moment, si un prix aberrant était constaté (virgule mal positionnée, chiffre en trop ou trop peu...) résultant d'une erreur d'encodage ou de calcul et que celui-ci constitue une vente à perte interdite, celui-ci ne pourra en aucun cas être exigé par le client, le prix correct de l'article sera proposé au client qui pourra choisir d'effectuer ou de refuser l'achat à ce prix.

Le coût minimum des prestations techniques en atelier est évalué à 18,75 € HTVA (ce qui correspond au forfait du premier quart d'heure prestée) s'applique ensuite le taux horaire de 75 € HTVA au prorata du quart d'heure entamé.

Pour une intervention sur site, le forfait minimum sera d'une heure. Ensuite chaque demi-heure entamée sera comptabilisée. Le taux horaire est ici de 75 € HTVA et un taux horaire de 90 € HTVA s'applique à toutes les prestations sur serveur.

Les frais de déplacement sont facturés à 0,50 € HTVA du kilomètre avec un minimum de 15 € HTVA.

Sauf accord express via une proposition commerciale ou un écrit, ces prix seront appliqués par défaut.

6. Disponibilité

Les produits proposés sur notre site ou nos propositions commerciales ne sont disponibles que dans les limites de notre stock et/ou de celui de nos fournisseurs.

7. Garanties et services après-vente (SAV)

Sans préjudice des articles 1649 bis à 1649 octies du code civil, DG CONSULTING répond de tout défaut de conformité qui existerait lors de la délivrance du bien et qui apparaîtrait dans un délai d'un an à compter de celle-ci ou, conformément aux articles 1649 et suivants, dans un délai de deux ans à l'égard des consommateurs.

Le défaut sera toutefois réputé inexistant si, au moment de la conclusion du contrat, le consommateur connaissait ce défaut ou ne pouvait raisonnablement l'ignorer ou si le défaut de conformité trouve son origine dans les matériaux fournis par le consommateur. Il est convenu que le consommateur devra notifier à DG CONSULTING tout défaut de conformité, de préférence par écrit, dans un délai maximum de deux mois à compter du jour où il a constaté le défaut. Le non-respect de cette obligation entraînera la perte des droits du consommateur.

À l'expiration du délai d'un an, le droit commun de la garantie du vice caché de droit commun prévu aux articles 1641 à 1649 du Code civil sera, le cas échéant, d'application.

Dans cette hypothèse, le délai de dénonciation de deux mois prévu ci-dessus restera d'application.

La garantie ne peut être mise en œuvre que si les conditions suivantes sont réunies :

- le défaut rend, dans une mesure importante, l'appareil impropre à l'usage auquel il est habituellement destiné ou à un usage spécial expressément mentionné dans les conditions particulières de la vente ;
- l'appareil a été monté et placé de manière appropriée ;
- l'appareil est utilisé dans des conditions normales ; la garantie ne pourra notamment s'appliquer en cas d'utilisation de l'appareil dans des conditions anormales ou spéciales qui n'auraient pas été expressément mentionnées dans les conditions particulières de la vente, en cas de mauvais entretien, de modification, de démontage ou de réparation de l'appareil par une personne qui ne serait pas professionnellement qualifiée ;
- l'appareil défectueux sera renvoyé dans son emballage d'origine complet accompagné de tous ses accessoires (disquettes, cd-rom de pilotes et de logiciels, câbles, documentation, etc.).

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur devra notifier à DG CONSULTING toute réclamation relative à des défauts cachés par lettre recommandée dans un délai maximum d'un mois après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater les défauts.

Notre garantie est limitée, au choix de DG CONSULTING, à la réparation gratuite (pièces et main d'œuvre) ou au remplacement de l'appareil défectueux, à l'exclusion de la résolution de la vente ou de dommages et intérêts.

L'acheteur devra renvoyer à ses frais et à ses risques l'appareil défectueux dans nos établissements afin qu'il soit procédé à sa réparation ou à son remplacement.

Nous supporterons les frais de renvoi dans nos établissements et les frais de retour chez l'acheteur si l'appareil auquel les garanties s'appliquent se révèle être effectivement défectueux.

À partir de la livraison, DG CONSULTING n'assumera plus aucune responsabilité autre que celle prévue ci-dessus et en conséquence, nous sommes tenus à aucun dommages et intérêts pour accident aux personnes, dommages à des biens distincts des appareils vendus, manque à gagner ou tout autre préjudice découlant directement ou indirectement des défauts des appareils. Attention, la garantie ne s'applique pas à la réparation de dommages résultant d'une cause externe à l'appareil (par exemple : accident, choc, foudre, fluctuation de courant...), d'un emploi ou d'une installation ou d'une utilisation non conformes aux spécifications du constructeur, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, d'une utilisation à caractère commercial ou collectif, de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés. La garantie sera annulée si les numéros de série et/ou scellés de garantie ont été déplacés, altérés ou retirés. Le matériel rentré en garantie devra être testé par nos soins avant d'être réparé ou remplacé par un produit identique ou équivalent. Des frais de test pourront être facturés si le matériel s'avère être en état de fonctionnement normal. DG CONSULTING ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte partielle ou totale des données contenues dans le ou les articles qui nous seront confiés. Il est donc fortement recommandé de procéder à la sauvegarde préalable de vos données. La remise en état du matériel sous garantie ne prolonge en aucun cas la garantie.

En cas de non prise en charge de la réparation par la garantie, DG CONSULTING ou le constructeur établira un devis.

Des frais administratifs vous seront demandés par DG CONSULTING ou le constructeur en cas de refus de paiement de ce devis. Ces frais administratifs peuvent varier en fonction du type de produit et/ou du constructeur de ce produit entre 10 € et 150 €. En cas de refus de paiement de ces frais le produit sera conservé par le constructeur.

En cas d'accord du devis, un virement à l'ordre de DG CONSULTING ou un paiement correspondant au montant du devis devra être effectué avant que la réparation ne soit effectuée.

8. Droit de rétractation réservé aux particuliers

Dans le cadre d'une vente à distance, l'acheteur particulier a le droit de notifier à DG CONSULTING qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif. Il est tenu de le faire par écrit (simple lettre, fax, courrier électronique, envoi recommandé à la poste), dans les 14 jours calendriers à dater du lendemain du jour de livraison de la marchandise. Toute demande de retour effectuée hors ce délai ne pourra être acceptée.

L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine, non déballés. La marchandise doit être accompagnée d'une copie de la facture d'achat. Dans le cas de produits qui ont été fabriqués conformément aux spécifications du consommateur, qui sont devenus impropres à la vente par le fait du consommateur ou qui ont été utilisés par lui, il n'est plus possible de renoncer à l'achat.

Tout retour devra avoir été préalablement validé par DG CONSULTING qui vous communiquera une référence de retour obligatoire permettant d'assurer la bonne identification de votre colis. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'acheteur.

DG CONSULTING se réserve le droit de vérifier l'état de retour de la marchandise endans les 2 semaines suivant la date de réception. Si la marchandise n'a pas été déballée, descellée ou endommagée, DG CONSULTING dispose de 30 jours pour rembourser l'achat, à l'exception des frais de port qui restent à charge du client.

Dans le cas contraire (marchandise déballée, descellée ou endommagée) l'acheteur particulier est déchu de son droit de rétractation.

Il sera alors tenu afin de récupérer sa marchandise, soit de se présenter en nos locaux, pendant les heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité, ou de mandater un transporteur à ses frais. Les professionnels ne disposent pas de cette faculté de rétractation.

9. Site internet

Les informations disponibles sur ce site web sont de nature générale. Les informations ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques, et ne peuvent donc pas être considérées comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques. Ce site web ainsi que tout le matériel offert sont disponibles en « l'état actuel des choses » et sans que des garanties ne soient fournies. L'utilisation de ce site web et des informations qui y figurent se fait dès lors exclusivement à vos propres risques.

Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites que le Site de DG CONSULTING et celle-ci dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

10. Litige et responsabilité

Le présent contrat est soumis au droit Belge. Tout litige, qui pourrait résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes Conditions Générales sera soumis aux juridictions compétentes du ressort des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège. En cas de poursuites judiciaires, DG CONSULTING est en droit de réclamer également le remboursement des frais de défense et de justice qu'elle aura dû exposer.

DG CONSULTING ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle, notamment des services postaux et moyens de transport ou de communications, d'inondation, d'incendie, ou de guerre.

DG CONSULTING n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommage ou frais qui pourraient survenir du fait de l'achat de tout produit ou service par notre intermédiaire. DG CONSULTING n'est nullement responsable des dommages physiques, moraux, commerciaux, intellectuels ou strictement quelconques causés par l'usage du matériel ou des logiciels vendus.

Le client est supposé conserver et mettre à jour fréquemment une sauvegarde de ses données. DG CONSULTING ne sera en aucun cas responsable de la perte, destruction ou altération de données existant sur le matériel vendu.

Dans le cas où le client confie à DG CONSULTING un produit pour réparation ou entretien, le client s'engage à effectuer préalablement une sauvegarde complète des données contenues sur le disque dur ou sur tout autre support ayant une fonction similaire.

De ce fait, le client décharge complètement DG CONSULTING de toute responsabilité relative à la perte de données et/ou de logiciels éventuelle, quelle qu'en soit la cause, même en cas de faute lourde de DG CONSULTING.

DG CONSULTING ne saurait être tenu responsable des conséquences résultant de la mauvaise utilisation des produits vendus par notre intermédiaire.

L'impossibilité totale d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité de matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité de DG CONSULTING.

Si la responsabilité de DG CONSULTING était retenue à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, le total des indemnités ne pourrait de convention expresse, dépasser un montant égal à 10 % du prix du matériel ou de la prestation qui est à l'origine du dommage.

11. Politique de confidentialité

Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, appelé Règlement Général sur la protection des données (RGPD), DG Consulting applique la politique de confidentialité disponible sur son site internet à l'adresse suivante : https://www.dgcs.be/Politique_de_confidentialite.pdf

+32 472 69 00 94

info@dgc.be

www.dgcs.be

BE 0660.739.947

David GAZON

Indépendant